



Mondercange, le 30 avril 2019

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 3 mai 2019

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2019 l'intervention suivante :

Lors de la séance du 7 décembre 2018, les Conseillers Socialistes ont demandé au Collège des Bourgmestre et Échevins de fournir des explications au sujet de la dénonciation du bail à loyer conclu avec le service d'aide à domicile qui occupe l'immeuble communal sis 15, Grand-Rue à Mondercange.

Comme il y a lieu de constater qu'à ce jour, ce service continue à jouir de cette maison, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de nous éclaircir sur ses réflexions, de révéler éventuellement les options possibles, sinon, au cas où il y aurait une piste concrète, de nous renseigner sur son avancement.

L'idée d'y ouvrir une « maison sociale », a-t-elle été abandonnée ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BECKER-BAUER  
Marc BIEVER  
Marc FANCELLI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK